Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

SESSION 2026

ÉPREUVE E1 : ÉTUDE, PRÉPARATION ET SUIVI D'UN OUVRAGE, SOUS-ÉPREUVE U12 : CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET DÉCORATIVE

Coefficient : 3 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Matériel de dessin usuel autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse de la demande et du local (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Étude esthétique, choix des matériaux et métré (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Proposition décorative et protocole opératoire (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Prévention, sécurité et exigences réglementaires (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ENTREPRISE ATELIER COULEURS & MATIÈRES, 18 RUE DES TANNEURS, 37000 TOURS. CHANTIER : ESPACE D'ACCUEIL ET D'ATTENTE DU CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DES RIVES, TOURS.

L'entreprise Atelier Couleurs & Matières doit proposer l'aménagement décoratif des murs de l'espace d'accueil du cabinet de kinésithérapie des Rives. Le local est libre de mobilier pendant les travaux. Les murs sont secs, sains et déjà revêtus d'une peinture mate en bon état, sauf indication contraire dans le dossier technique.

Le client souhaite une ambiance apaisante, lumineuse et contemporaine, adaptée à un lieu de soins recevant du public. Il demande une dominante blanc cassé, un mur d'accent vert sauge et un décor géométrique discret. La proposition doit rester réalisable avec les produits et dimensions indiqués dans les documents DT 1 à DT 3.

Le candidat analyse la demande, réalise des choix esthétiques cohérents, établit les quantités et le coût matière demandé, puis décrit les opérations de préparation et de mise en œuvre en intégrant la prévention des risques. Les réponses seront reportées sur les documents réponses DR 1 et DR 2 lorsque cela est indiqué.

PARTIE 1 : Analyse de la demande et du local (5 points)

Analyse fonctionnelle, contraintes du chantier et cohérence de la réponse décorative

À partir du cahier des charges et du DT 1, caractériser les besoins du client et les contraintes déterminantes pour la conception décorative. Toute réponse doit être reliée à une donnée du dossier ou à une exigence d'usage du local.

1.1 (2 points) Relever deux exigences du client et deux contraintes liées à la fonction du local. Pour chacune, préciser une conséquence concrète sur le choix des couleurs, des matières ou de l'entretien des surfaces.

1.2 (1,5 point) À partir du plan du DT 1, identifier le mur prévu comme mur d'accent et justifier ce choix en tenant compte de l'entrée, de la lumière naturelle et de la perception de l'espace.

1.3 (1,5 point) Indiquer les vérifications préalables à effectuer sur le support peint avant recouvrement. Pour chaque vérification, donner le résultat attendu ou l'action à prévoir si le résultat est défavorable.

PARTIE 2 : Étude esthétique, choix des matériaux et métré (6 points)

Harmonisation des couleurs et des matières, calcul des surfaces et des quantités

Utiliser les caractéristiques du local du DT 1 et les données produits des DT 2 et DT 3. Sauf indication contraire, arrondir les surfaces au centième de mètre carré, les quantités de produit au

dixième de litre et les montants au centime. Aucune déduction d'ouverture n'est à effectuer pour le mur d'accent : ses dimensions nettes sont fournies dans le DT 1.

Données de métré et de consommation

Élément	Dimensions ou donnée	Traitement prévu
Mur d'accent	4,80 m × 2,70 m	Peinture vert sauge, 2 couches
Autres murs	Périmètre total 15,20 m ; hauteur 2,70 m ; ouverture à déduire 2,10 m²	Peinture blanc cassé, 2 couches
Consommation peinture	10 m²/L par couche	Rendement donné par le fabricant
Réserve de chantier	8 % de la quantité théorique	À ajouter après calcul de la quantité théorique

Données du dossier technique à utiliser pour les calculs.

2.1 (2 points) Calculer la surface nette des autres murs et la surface du mur d'accent. Écrire les opérations effectuées en utilisant notamment la relation $S = L \times H$.

2.2 (2 points) Calculer, séparément pour chaque teinte, la quantité théorique de peinture nécessaire pour deux couches, puis ajouter la réserve de chantier de 8 %. Utiliser la relation $Q = \frac{S \times n}{r}$, où Q est la quantité en litres, S la surface en mètres carrés, n le nombre de couches et r le rendement en mètres carrés par litre et par couche. Reporter les résultats sur le DR 1.

2.3 (2 points) Calculer le coût d'achat des peintures pour les quantités conditionnées à commander. Les conditionnements, prix unitaires et règle d'arrondi sont indiqués au DT 2. Justifier le nombre de pots retenu pour chaque teinte, puis proposer une harmonie en trois éléments : teinte dominante, teinte d'accent et couleur du décor géométrique.

PARTIE 3 : Proposition décorative et protocole opératoire (5 points)

Formalisation de la proposition, faisabilité et préparation des travaux

La proposition doit respecter le cahier des charges, les caractéristiques des produits et les prescriptions applicables aux travaux de peinture et aux revêtements muraux. Les informations utiles figurent dans les DT 1 à DT 3. Compléter le DR 2 de manière lisible et exploitable par l'équipe de chantier.

3.1 (2 points) Sur le DR 2, formaliser la proposition décorative : indiquer la teinte affectée à chaque zone, la matière ou la finition retenue et la fonction esthétique du mur d'accent. Le décor doit être discret, équilibré et compatible avec l'accueil de personnes dans un espace de soins.

3.2 (1,5 point) Établir l'ordre chronologique des principales opérations, depuis la protection de la zone jusqu'au contrôle final. Préciser les opérations de préparation du support et les temps de séchage à respecter à partir des données du DT 2.

3.3 (1,5 point) Indiquer deux critères de contrôle de la qualité esthétique en fin de travaux et une action corrective adaptée pour chacun en cas de défaut constaté.

PARTIE 4 : Prévention, sécurité et exigences réglementaires (4 points)

Identification des risques et choix des mesures de prévention

Le chantier se déroule dans un local intérieur de hauteur sous plafond 2,70 m. Les produits sont en phase aqueuse. Les exigences de prévention et les références documentaires utiles sont rappelées au DT 3. Les mesures proposées doivent être adaptées aux tâches décrites.

4.1 (1,5 point) Identifier trois risques liés aux travaux de préparation et de peinture en intérieur. Pour chacun, indiquer une mesure de prévention appropriée, en distinguant si possible protection collective, organisation du travail et équipement de protection individuelle.

4.2 (1,5 point) Indiquer les mesures à prendre pour limiter l'exposition aux produits, protéger les usagers et gérer les déchets et résidus de peinture. Préciser pourquoi la ventilation du local doit être maintenue pendant les travaux et le séchage.

4.3 (1 point) Citer la référence technique du DT 3 concernant les travaux de peinture intérieure et celle concernant la mise en œuvre des revêtements muraux. Préciser que les fiches techniques des fabricants complètent ces références pour les conditions d'application des produits.

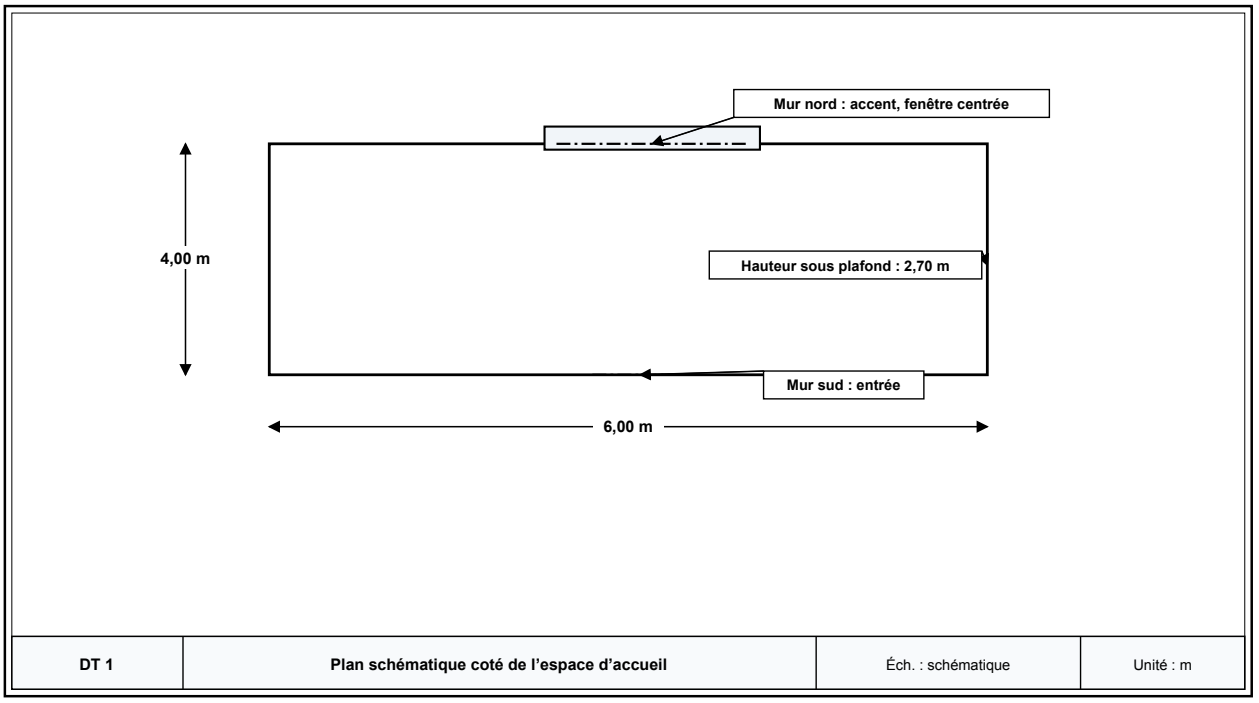
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN COTÉ DU LOCAL ET DONNÉES DE L'OUVRAGE

Local rectangulaire de 6,00 m de longueur, 4,00 m de largeur et 2,70 m de hauteur. Le mur d'accent est le mur nord, de longueur nette 4,80 m et de hauteur 2,70 m. Les autres murs présentent un périmètre total de 15,20 m avant déduction de l'ouverture. Une ouverture de porte de 0,90 m × 2,10 m est située sur le mur sud. Le plan schématique est fourni à titre de repérage ; les dimensions écrites prévalent sur l'échelle du dessin.

Une fenêtre de 1,80 m × 1,20 m est centrée sur le mur nord. Pour le métré indiqué au sujet, la surface nette du mur nord de 4,80 m × 2,70 m est fournie directement et ne doit pas être recalculée à partir de la fenêtre. Le support est une ancienne peinture mate adhérente, sans cloquage visible. La réception du support reste à vérifier sur place.



Plan non destiné au métré à l'échelle. Dimensions écrites à utiliser.

DT 2 : FICHES PRODUITS ET DONNÉES DE CONSOMMATION

Données communiquées par le fabricant pour les produits retenus dans le cahier des charges. Les consommations réelles peuvent varier selon la porosité, la préparation et les conditions d'application ; les quantités de calcul de l'épreuve sont établies avec les valeurs ci-dessous.

Caractéristiques des produits proposés

Produit	Usage et finition	Rendement	Séchage avant recouvrement	Conditionnement et prix TTC
Peinture murale A, blanc cassé	Intérieur, mat lessivable	10 m²/L par couche	4 h	Pot de 2,5 L : 39,90 €
Peinture murale B, vert sauge	Intérieur, mat lessivable	10 m²/L par couche	4 h	Pot de 2,5 L : 44,50 €
Primaire d'impression	Fond poreux ou hétérogène après préparation	8 m²/L par couche	6 h	Pot de 2,5 L : 29,90 €
Ruban de masquage	Délimitation du décor et protection des raccords	Un rouleau de 50 m	Retrait selon fiche produit	Rouleau : 6,80 €

Extrait synthétique des fiches techniques communiquées pour le chantier.

Règles de calcul et de commande

Paramètre	Valeur ou règle
Nombre de couches de finition	2 couches sur chaque zone
Réserve de chantier	Ajouter 8 % à la quantité théorique calculée
Commande	Arrondir au nombre supérieur de pots de 2,5 L
Coût matière demandé	Calculer uniquement le coût des pots de peinture de finition

Données spécifiques à l'épreuve.

DT 3 : PRINCIPES DE CONCEPTION, RÉFÉRENCES TECHNIQUES ET PRÉVENTION

Principes de conception : une teinte claire contribue à la luminosité ; une couleur d'accent doit être utilisée sur une surface maîtrisée afin de préserver une lecture calme de l'espace. Les contrastes nécessaires au repérage des zones et des circulations doivent rester lisibles. Les finitions, couleurs et matières sont à présenter au client avant exécution.

Références techniques à prendre en compte : NF DTU 59.1 pour les travaux de peinture des bâtiments et NF DTU 59.4 pour la mise en œuvre des papiers peints et revêtements muraux. Respecter les prescriptions des documents applicables au chantier et les fiches techniques des fabricants ; les données de consommation, le temps de séchage et les conditions d'application du DT 2 sont celles à utiliser pour les calculs de ce sujet.

Prévention : organiser le chantier et en interdire l'accès aux usagers pendant les travaux ; assurer une aération adaptée ; protéger les sols et les équipements ; consulter l'étiquetage et la fiche de données de sécurité ; porter les équipements de protection adaptés aux opérations réalisées. Utiliser un moyen d'accès stable et adapté. Les déchets et résidus sont triés et éliminés conformément aux consignes du site et à la réglementation applicable. Ne pas rejeter les résidus de peinture dans les réseaux d'eaux usées.

Diagnostic préalable du support et actions associées

Contrôle	Résultat recherché	Action en cas de résultat défavorable
Adhérence de l'ancienne peinture	Film stable, sans décollement	Éliminer les parties non adhérentes et reprendre le support
Propreté et état de surface	Support propre, sec et sans graisse	Nettoyer, laisser sécher et corriger les défauts
Porosité et homogénéité	Absorption régulière	Appliquer un primaire adapté selon la fiche technique
Humidité et désordres	Support sec, sans infiltration ni moisissure	Rechercher et traiter la cause avant finition

Points de contrôle à réaliser avant toute application.

Risques et mesures de prévention

Situation de travail	Risque principal	Mesures de prévention indicatives
Ponçage ou égrenage	Poussières et projections	Limiter l'émission de poussières, ventiler, porter les protections adaptées
Application de peinture	Contact cutané ou projection	Lire l'étiquetage et la fiche de données de sécurité, porter des gants et des lunettes si nécessaire
Travail en hauteur dans le local	Chute de hauteur	Choisir un moyen d'accès adapté, stable et en bon état ; ne pas improviser de support
Chantier en présence possible d'usagers	Exposition et gêne pour les tiers	Balisage, signalisation, accès interdit pendant les travaux et aération du local

Mesures à adapter à l'évaluation des risques du chantier.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.2 et 2.3

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter directement le tableau. Faire apparaître les opérations de calcul, les unités et le nombre de pots à commander.

Métré, quantités et coût des peintures de finition

Zone et teinte	Surface (m²)	Quantité théorique pour 2 couches (L)	Quantité avec réserve de 8 % (L)	Nombre de pots de 2,5 L	Prix unitaire TTC (€)	Coût total TTC (€)
Autres murs, blanc cassé	.....	.....	.....	.....	39,90	.....
Mur nord, vert sauge	.....	.....	.....	.....	44,50	.....
Total coût peinture de finition	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter la proposition décorative et le tableau de préparation. Les choix doivent respecter le cahier des charges et rester compatibles avec les données des documents techniques.

Proposition décorative et séquence opératoire

Rubrique	Réponse du candidat
Teinte dominante et zone d'application	.....
Teinte d'accent et mur concerné	.....
Couleur et forme du décor géométrique	.....
Finition retenue et justification liée à l'usage	.....
Opérations de préparation du support, dans l'ordre	.....
Ordre d'application des produits et des couches	.....
Temps de séchage à respecter entre les couches	.....
Deux contrôles de qualité à réaliser en fin de chantier	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.